



Nouveaux secteurs ESS :  
production textile et transports



Pouvoir d'agir des  
personnes vulnérables



Territoires sobres  
et circulaires

\*thématiques non exclusives

Rejoignez la  
prochaine promotion de  
**Gironde**

Candidatez  
Avant le 25 octobre 2022

[www.atis-asso.org](http://www.atis-asso.org)

images from freepik et Flaticon

## Règlement

### Appel à projets multithématique 2022

### Gironde

#### ATIS et l'incubateur d'innovation sociale

ATIS est une association loi 1901 créée en 2010 qui a vocation à accompagner l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et entreprises de l'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Aquitaine.

ATIS anime pour cela plusieurs programmes d'accompagnement dont :

-  La Fabrique à Initiatives
-  Premiers Pas
-  L'Incubateur d'innovation sociale
-  Programmes d'appui au développement et d'aide à l'implantation territoriale.

L'objectif de l'incubateur d'innovation sociale est d'accompagner 15 projets d'entreprises socialement innovantes par an, portés par une ou des personnes physiques et/ou une ou des personnes morales.

#### Les thématiques de l'appel à projets

Pour cet appel à projets, les thématiques suivantes seront privilégiées. Toutefois ces thématiques sont non exclusives, et l'appel à projets reste ouvert à toute candidature pertinente.

- Territoires sobres et circulaires

Il nous reste 3 ans, selon le GIEC, pour inverser la courbe du changement climatique et préserver le capital naturel et humain de la planète. Il devient urgent d'aller vers plus de sobriété.

- Favoriser la sobriété vis-à-vis de nos consommations de ressources, de produits, d'énergie et de sols ;
- Encourager le développement d'objets et services low-tech ayant une forte autonomie d'usage ;
- Densifier et diversifier les usages (occupation transitoire, multi-usages, ...) ;
- Préserver la biodiversité et les ressources en eau.
- Secteurs d'activité : énergie, habitat et urbanisme, agriculture, consommation et production responsable.

Exemples : [Plateau Urbain](#), [Chapeau et Bottes](#), [Citiz](#), [Solévent](#), [Extramuros](#), ...

- Nouveaux secteurs pour l'ESS : production textile et transports

Faire émerger des solutions de l'Economie Sociale et Solidaire et d'Innovation sociale sur des secteurs d'activité non couverts pour créer les conditions d'une économie plurielle, durable et performante.

- Les filières du textile, et plus précisément les filières de production responsables et locales (lin, chanvre, coton, ...) et industrielles (coopératives de teillage, filage...), le développement de marques responsables et locales ;
- Les transports : compagnies aériennes, fluviales ou maritimes...

Exemple : [Railcoop](#), ...

- Favoriser le pouvoir d'agir des personnes vulnérables

Développement des innovations (civic techs, méthodes d'intelligence collective, médias, mouvements...) au service d'une démocratie plus transparente, plus participative et plus collaborative.

- Impliquer les publics en situation de précarité ou vulnérabilité, améliorer la prise de décision pour maximiser l'impact social ;
- Proposer de nouvelles formes de lien social ;
- Développer les compétences avec un engagement collectif.

Exemples : [Les petites cantines](#), [La Cloche](#), ...

## Ce que vous apporte ATIS

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté pour chaque projet proposé par l'équipe d'ATIS et une mise en réseau avec l'ensemble de nos partenaires et experts en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

D'une durée de 12 mois, la période d'incubation vise à faire évoluer votre projet jusqu'à sa concrétisation.

A ce titre, vous bénéficiez de :

- Un appui technique et méthodologique, spécialisé sur les projets d'entreprises sociales
- Un accompagnement stratégique personnalisé
- Des formations et ateliers collectifs pour formaliser et consolider votre projet
- L'ouverture à notre réseau de partenaires: réseau de l'ESS, partenaires et experts techniques, partenaires financiers.
- L'intégration à une communauté d'entrepreneurs sociaux.

## Les étapes de la sélection des projets

- Lancement de l'appel à projets le 1<sup>er</sup> septembre 2022
- Réunions d'information régulières sur l'incubateur et l'appel à projets, inscriptions sur le site internet dans l'onglet *Incubateur Gironde*
- Accès au formulaire de candidature sur le site internet dans l'onglet *Incubateur Gironde*
- Soumission en ligne du formulaire de candidature rempli avant le **25 octobre 2022 à minuit**
- Le cas échéant, échange avec un membre de l'équipe d'ATIS
- Pré-sélection des dossiers par le comité technique d'ATIS, réponse aux candidats le 25 novembre 2022
- Pour les dossiers présélectionnés, participation à un atelier collectif dans les locaux d'ATIS le **1<sup>er</sup> décembre 2022** de 9h à 12h
- Audition des projets présélectionnés devant le jury de sélection d'ATIS le **8 décembre 2022** de 9h à 14h.

Le dépôt d'un dossier de candidature complet avant le 25 octobre 2022 minuit et l'échange préalable avec un membre de l'équipe est indispensable avant toute audition d'un projet devant le Jury de sélection.

Après la présélection des dossiers, la sélection se déroule en deux temps : le 1<sup>er</sup> décembre 2022 matin les projets sont mis en situation à plusieurs, puis le 8 décembre 2022 les projets sont auditionnés devant le jury de sélection. Le jury de sélection est composé de représentants des collectivités locales, structures d'accompagnement de l'ESS, partenaires privés, et entrepreneurs.

Dans l'hypothèse où vous intégrez le parcours d'incubation, la journée de lancement est prévue le 12 janvier 2023.

## Les critères de sélection des projets sont les suivants :

- Le caractère innovant du projet
- Le potentiel d'impact social ou environnemental du projet
- Le potentiel de viabilité du modèle économique
- Le potentiel de création d'emplois (3 à 5 emplois à 3 ans)
- L'implication des parties prenantes et des bénéficiaires
- Les qualités entrepreneuriales de l'équipe projet
- L'implantation et l'ancrage en Gironde
- Le besoin d'accompagnement par ATIS.

## Confidentialité et droits d'accès

Les données et informations collectées via les candidatures ne sont communiquées ou susceptibles de l'être qu'à ATIS et à leurs proches partenaires (qui composent le jury de sélection) qui sont tenus à un devoir de confidentialité.

Les candidats autorisent la communication de ces données sans contrepartie financière ni condition aucune.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de l'article 13 du règlement européen n° 2016/679 RGPD relatif aux informations à fournir lorsque des données à caractère personnel sont collectées :

- ATIS, 90 rue Malbec, 33800 BORDEAUX est responsable du traitement des données du programme « Appel à projet ».
- Les finalités du traitement sont présentées précédemment dans le règlement de candidature.
- Les catégories de destinataires sont présentées précédemment dans le règlement de candidature.
- Les données à caractère personnel seront conservées jusqu'à un an après l'envoi des informations ou, pour les lauréats, de la fin de l'accompagnement.
- Les candidats peuvent demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée.
- Les candidats disposent d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à l'adresse mail [incubateur@atis-asso.org](mailto:incubateur@atis-asso.org).

## Les partenaires de l'incubateur d'innovation sociale

**Bordeaux Métropole** est engagée dans une politique de soutien au développement de l'économie sociale et solidaire depuis 2006. A ce titre, elle soutient les projets socialement innovants, et les structures d'accompagnement à la création d'entreprises solidaires. Partenaire d'ATIS depuis 2010, Bordeaux Métropole soutient l'incubateur d'innovation sociale depuis sa création pour sa mission d'émergence de projets locaux en entreprises socialement innovantes et pérennes.

**La Région Nouvelle-Aquitaine** soutient l'incubateur d'innovation sociale depuis son démarrage au titre de sa politique en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'innovation sociale.

**L'Europe** s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le FSE. L'Incubateur d'innovation sociale est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen.

